



*Visit to the*  
**U.S.S.R.**  
*by Prime Minister*  
**Brian Mulroney**

*November 20-25, 1989*

*La visite du*  
**Premier ministre**  
**Brian Mulroney en**  
**URSS**

*du 20 au 25 novembre 1989*

### DROITS DE LA PERSONNE EN URSS

Depuis quelque temps, la situation s'est considérablement améliorée en URSS. Des dissidents et des prisonniers politiques en vue ont été relâchés et bon nombre ont été autorisés à émigrer. On procède actuellement à une révision générale du code pénal soviétique qui s'inscrit dans une évolution vers une société de droit.

On constate un degré d'ouverture et d'autocritique jamais vu jusqu'ici dans les débats publics, les enceintes politiques, les médias, la rue et les républiques. Les fondements mêmes du système sont ouvertement remis en question, bien souvent par des représentants du Congrès des députés du peuple.

On autorise l'activité de groupes officieux qui ne sont pas liés au Parti communiste. On tolère de façon générale les manifestations contre les politiques soviétiques, notamment lorsqu'elles ont pour but de revendiquer une plus grande autonomie culturelle et linguistique pour les divers groupes nationaux.

Les seuils d'émigration, notamment dans le cas des Juifs soviétiques, ont été considérablement relevés ces dernières années. Le Soviet suprême a été saisi d'une nouvelle loi sur l'émigration qui devrait limiter à cinq ans les restrictions interdisant l'émigration pour des raisons de sécurité nationale. Enfin, tous les cas de réunification des familles entre le Canada et l'URSS ont été réglés.

Il n'en subsiste pas moins plusieurs tendances négatives. Ainsi, selon des rapports non confirmés, des dissidents seraient emprisonnés, condamnés à l'exil intérieur ou maintenus dans des hôpitaux psychiatriques. Certains continuent à être harcelés, tout comme les croyants qui veulent pratiquer à l'extérieur des organismes officiellement reconnus.

